Action 18

# OFFRE GLOBALE DE SERVICES EN FAVEUR DES ALLOCATAIRES CONFRONTES A DES EVENEMENTS FAMILIAUX

#### PREAMBULE:

L'accès aux droits est un des axes majeurs de la CPOG de la Caf du Cher.

En effet, la construction d'une offre globale de services à l'allocataire a été réfléchie et mise en place de manière effective durant l'année 2012.

Pour ce faire, le Centre de Services, structure de proximité, est un outil adapté car il regroupe les pôles allocataires et partenaires de la Caf. Cela nous permet de développer une coordination interne et externe pour permettre à tous les publics d'accéder à leurs droits.

En Interne le travail transversal entre les Pôles Allocataires et Partenaires permet aux allocataires d'avoir des réponses pertinentes en matière d'accès aux droits. Ils reçoivent aussi l'information concernant les activités du centre et viennent participer aux animations, selon leurs envies et (ou) besoins. Le besoin de créer du lien social représente une de leur motivation essentielle,

En partenariat externe et avec le Conseil général notamment, l'Offre globale de services répond aux difficultés d'impayés de loyers et de décence des logements des allocataires , avec enfants à charge.

Enfin, nous développons les actions liées à l'Offre Globale de Services Caf en direction des familles confrontées à des changements familiaux : naissances multiples, première naissance, maladie, handicap ou décès d'un enfant, d'un parent, séparation, divorce...

Les principales activités concernent :

- Le logement : Suivi de situations d'impayés de loyer et de logement indécent
- Les événements familiaux : Mise à disposition de l'ADS en vue d'une rencontre liée à un événement familial
  - Participation au parcours maternité
- -Travail en transversalité pôle partenaires (Centre social, PIF) et pôle allocataires (Gestionnaires conseils et cellule accès aux droits)

## **OBJECTIFS DE L'ACTION:**

- Faire bénéficier les allocataires de tous leurs droits.
- Valoriser les activités du Centre social Caf, appui sur le territoire.
- Renforcer les synergies « pôle partenaires / pôle allocataires ».
- Repérer des problématiques liées aux événements familiaux.
- En déduire des réponses globales et des modes d'actions innovants et collectifs, en lien avec le pôle allocataires et le Centre social.

#### Public visé

Tout allocataire confronté à un changement familial. Allocataire confronté à une difficulté liée au logement (impayé, indécence)

MODALITES DE L'ACTION		
Etapes	Echéancier	
Réunion parcours maternité	5 à 6 fois par an	
Travail individuel auprès des familles, rencontrant des problèmes de logement ou devant faire face à des événements familiaux.	signalements et extractions	
Mise à disposition dans le cadre des événements familiaux liés à l'Offre Globale de Service		
Mise en place de réponses en fonction des besoins repérés (voir fiche PIF)	En fonction des besoins repérés	

# Partenaires associés

Gestionnaires-conseil, Caf, Cpam, Conseil Général, Pôle emploi, et tous partenaires susceptibles d'apporter une réponse en lien avec la problématique de la personne.

# Moyens

## Humains:

1 Agent de développement social Accès aux droits

# Financiers:

Budget du Centre

EVALUATION		
Objet	Indicateur	Outils
Mise à disposition dans le cadre des événements familiaux		Compte-rendus stats
Parcours maternité Information communiquée aux futurs parents	Nombre de réunions Nombre de participants / nbre d'invités Nature des documents remis	Données statistiques RV ultérieurs
Travail autour de la problématique logement	Nombre de familles rencontrées	Statistiques
Travail en transversalité Centre social / service Prestations	Nombre et natures des réponses Nouveaux adhérents	Statistiques

PARTICIPATION		
Niveau actuel	Niveau visé	
Consommation	Consommation	